Envoyé en préfecture le 04/09/2026
Reçu en préfecture le 04/09/2026
Publié le
ID : 035-213501117-20260903-2026_93-DE

MAIRIE
35420 LE FERRE
Tel : 02.99.95.10.33

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Délibération 2026-N°93**

Nombre de Conseillers en exercice : 15 Présents : 9 Votants : 9

L'an deux mil vingt-six, le 27 août à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Louis PAUTREL, Maire.

**Date de la convocation du Conseil Municipal : 20 août 2026**

**Présents** : Mr PAUTREL Louis - Mr COQUELIN Ronan - Mr RINFERT Georges - Mme PEAN Michelle - Mr BLIN David - Mme BATTAIS Laëtitia - Mr PAUTREL Sébastien - Mme PERRAGUIN Charlotte - Mr DELORY Adrien.

**Absente** : Mme DUPREZ Aurore

**Excusée :** Mme CHALOPIN Virginie - Mme QUINLAN Sophie - Mr BOSSARD Thierry - Mr DAUGUET Valentin - Mme LESENECHAL Floriane

*Monsieur RINFERT Georges a été désigné secrétaire de séance.*

**OBJET :**

**Tarif de vente de bois de chauffage – Année 2026**

Mr le Maire informe que suite aux travaux d'élagage et d'entretien des espaces publics réalisés sur la commune, différentes essences de bois sont proposées à la vente en tant que bois de chauffage.

Mr Le Maire propose de fixer le prix de la corde de bois à 220.00€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide de :

- AUTORISER la vente de bois, pour des ventes ultérieures, et fixer le prix de la corde à 220.00€
- AUTORISER Mr le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Le Ferré, le 03/09/2026
Pour extrait conforme au registre
Le Maire,
Louis PAUTREL

MAIRIE DE LE FERRE

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309365